



PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU BACCALAUREAT

Centres d'épreuves : Montréal, Ottawa, Toronto

	Je suis un CANDIDAT SCOLAIRE	Je suis un CANDIDAT INDIVIDUEL
Type de candidature	→ Candidat scolarisé dans un établissement d'enseignement français au Canada, membre du réseau de l'A.E.F.E. ou candidat suivant l'enseignement à distance du C.N.E.D. en scolarité complète réglementée.	→ Candidat non scolarisé ou scolarisé dans un établissement n'appartenant pas au réseau A.E.F.E., candidat inscrit au CNED en scolarité à la carte non réglementée ou à d'autres cours par correspondance... → Candidat souhaitant s'inscrire aux épreuves finales ; ou aux épreuves finales <u>et</u> anticipées (selon conditions).
Procédure d'inscription	→ Si vous êtes scolarisé dans un établissement, les inscriptions au Baccalauréat général s'effectuent dans l'établissement. → Vous devez vous rapprocher de votre chef d'établissement si vous avez des questions concernant votre inscription. → Si vous suivez une scolarité complète réglementée avec le CNED , référez-vous à la procédure des candidats individuels. →→→	→ Si vous êtes candidat individuel, les inscriptions se font sur Cyclades : https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/consulter_service_inscription/_pmall_edit/_rpall_sousactivite/SEE0x1SVE0x1INS?OngletID=1605189464133 Il faut créer un compte Cyclades, puis vous rendre à : Baccalauréat général / 2021 / <u>Canada</u> Même si vous êtes accompagné par le CNED, vous devez impérativement vous inscrire sur Cyclades pour valider votre inscription à l'examen.  Lors de la phase d'inscription, l'écran final vous indique un numéro à 10 chiffres que vous devez noter et conserver soigneusement. A la fin du processus, vous devez imprimer le récapitulatif d'inscription généré par Cyclades au format pdf. Vous devez le dater, le signer et le transmettre au Service des Examens du Canada accompagné des documents justificatifs (liste au verso).
Dates d'inscription	Dates d'inscription aux épreuves du Baccalauréat général pour la session 2021 : <u>du 4 au 14 décembre 2020</u> <i>Pour tout déménagement ou demande de transfert d'académie, pensez à le signaler au plus vite. Une date-limite est en vigueur qui vous sera indiquée par le SEC.</i>	
Procédure de confirmation d'inscription	A l'issue de l'inscription, votre établissement vous transmet une confirmation d'inscription qui est à signer.	Une fois votre dossier complet envoyé et validé, y compris le paiement des droits d'examen , vous recevez une confirmation d'inscription par courriel.
	Cette confirmation d'inscription doit être relue très attentivement car elle conditionne votre affectation dans les centres et les épreuves que vous passerez. Vous devez corriger en rouge tout changement d'adresse, de nom, ou d'épreuve. Après avoir relu TRÈS ATTENTIVEMENT votre confirmation d'inscription, vous devez la signer. Gardez-en une copie. Si vous êtes mineur, la signature demandée est celle de votre représentant légal.	

	<p style="text-align: center;">CANDIDAT SCOLAIRE</p> <p>Cyclades : La confirmation d'inscription est à rendre, avec l'ensemble des pièces justificatives à votre chef d'établissement qui la transmettra au Service des Examens du Canada</p> <p style="text-align: center;"><u>au plus tard le 14 décembre 2020</u></p>	<p style="text-align: center;">CANDIDAT INDIVIDUEL</p> <p>La confirmation d'inscription originale est à renvoyer</p> <p style="text-align: center;"><u>avant le 14 décembre 2020</u></p>
 <p>Docu- ments à joindre à votre confir- mation d'inscrip- tion</p>	<p style="text-align: center;">Tout dossier remis en retard ou incomplet ne sera pas traité et annulera de fait l'inscription au Baccalauréat A l'issue de ces opérations, vos inscription et choix d'épreuves sont définitifs. Aucune modification ne sera prise en compte.</p> <p><u>Liste des documents à joindre à votre confirmation d'inscription</u></p> <p>→ POUR TOUS LES CANDIDATS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une photocopie <i>lisible avec photo</i> de votre pièce d'identité <i>officielle</i> en cours de <i>validité</i>. • <u>Si vous avez passé les Epreuves anticipées</u> : Original ou photocopie <u>certifié(e) conforme</u> du relevé de notes des épreuves anticipées 201 ou 2020. • <u>Si vous avez été ajourné au Baccalauréat de la session 2020</u> : Original ou photocopie <u>certifié(e) conforme</u> du relevé des notes du Baccalauréat. • <u>Si vous êtes de nationalité française</u> (y compris si vous possédez une double citoyenneté) : attestation de recensement ou certificat de participation ou de report à la Journée Défense et Citoyenneté. <p>→ POUR LES CANDIDATS INDIVIDUELS (<u>EN PLUS DES DOCUMENTS SUS-MENTIONNÉS</u>)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Si vous êtes scolarisé au CNED en scolarité complète réglementée</u> : Certificat de scolarité du CNED mentionnant vos enseignements de spécialité • <u>Si vous êtes de nationalité française</u> : Photocopie de l'extrait d'acte de naissance ou du livret de famille • <u>Si vous êtes de nationalité canadienne ou d'une autre nationalité</u> : photocopie du Baptistère ou du certificat de naissance (accompagné d'une traduction en français exécutée par un traducteur certifié si rédigé en langue étrangère autre que l'anglais) <p><u>→ FRAIS D'INSCRIPTION</u> Les droits d'examen peuvent être réglés soit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Par téléphone avec une carte de crédit Visa ou Mastercard 2- Par virement Interac 	
<p>Contact Adresse</p>	<p style="text-align: center;">Estelle ANNE, Responsable du service des Examens du Canada 4635, Chemin Queen Mary, Montréal, H3W1W3 Rencontre sur rendez-vous du lundi au vendredi Tél. : 514-737-1177 poste 241 Courriel : estelle.anne@cimf.ca</p>	